

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Mélanie Gagnon**

<https://www.cadre21.org/membres/d68431bd229dd9b293e78196>

Date d'obtention : 2023-12-01 20:34:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dès que nous avons une info de sexto, il faut déclencher le protocole avec la personne qui donne info. (auteure du signalement). Il faut rassurer cette personne avec une bonne écoute active, la faisant sentir qu'elle fait partie de la solution, s'assurer qu'elle garde une attitude positive d'elle-même (la féliciter de parler, lui nommer qu'elle fait un bon choix, lui dire qu'e cela fait partie d'une situation d'apprentissage). Évaluer l'incident avec l'aide mémoire de la trousse et la grille d'évaluation (amorce, nature, intentions, étendue) sans porter de jugement et sur un ton réconfortant. La personne doit se sentir en confiance. Il faut limiter les discussions et se tenir au strict minimum dans la conversation. Cela est important pour protéger des éléments pouvant faire objet d'enquête. Il faut ensuite vérifier les infos (il y a-t-il d'autres personnes au courant, si oui, remplir en seul à seul aussi la grille d'évaluation) et parler à l'instigateur si cela ne semble pas être malveillant cette étape d'être , partie importante de cette étape que d'être capable de juger s'il s'agit de sa part d'acte malveillant ou impulsif. Les éléments qui distinguent l'acte malveillant sont les suivants : La nature des images, des gestes posées, la diffusion, l'âge de la personne, s'il s'agit de récidive, les circonstances, la non collaboration et autres facteurs. Il faut alors contacter la police, la DPJ, confisquer le cellulaire si le jeune collabore et communiquer avec les parents en collaboration avec la police. Il ne faut pas remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur à ce moment. S'il s'agit d'un acte impulsif, il faut appliquer les règles de l'école (code de vie) s'il y a lieu, confisquer les cellulaires si porno juvénile, communiquer avec la police pour qu'elle fasse de la sensibilisation auprès des jeunes, appeler DPJ et communiquer avec les parents sont les étapes importantes du protocole. Dans les deux cas il est important de voir si les jeunes ont besoins d'autres services pour les soutenir dans cette épreuve.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Toujours agir rapidement, il s'agit d'une situation d'urgence dans le but de protéger l'intégrité d'un jeune.

Si cela implique un adulte, compléter le protocole sexto, confisquer le cell et contacter police.

L'école pas mandataire de la police.

La prise d'informations est ultra importante pour différencier le type d'acte (malveillant ou impulsif) et les actions à prendre ensuite. La collaboration des jeunes est aussi un élément qui influence les étapes à suivre.

Ne pas rencontrer instigateur acte malveillant mais lui confisquer son cell et laisser police prendre relais.

Ne pas parler aux journalistes, laisser les communications le faire.

Il est important de bien suivre les étapes du protocole sexto afin de ne pas nuire à une future enquête mais bien être un élément collaboratif dans cette situation pour aider les jeunes. La collaboration ou pas des jeunes vient changer la nature des interventions par contre, la police reste un partenaire dans les deux cas (rencontre de sensibilisation sexto). Toutes les actions doivent être faites dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être des jeunes ceci en agissant rapidement, en confisquant ou éliminant les photos pour éviter ou diminuer le risque de propagation, rassurer les parents de la méthode approuvée du protocole Sexto, intervenir tout en faisant respecter le code de vie de l'école. L'Application du protocole aidera à diminuer les risque d'une crise dans les médias. Pour toute hésitation, me référer au policier associé à mon école. En aucun cas, visionner ou regarder une image. Y aller que de questionnements verbaux à l'aide de la grille d'évaluation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est celle de reconnaître s'il s'agit d'acte malveillant ou impulsif.

La prise d'informations chez les différents jeunes est alors une partie clé d'où l'importance d'accueillir les jeunes dans le calme, avec bienveillance et les rassurer. Il faut intervenir sans jugement et en rester sur les faits sans jamais consulter image ou vidéo. Le partenariat avec la police est un élément de succès dans cette démarche peu importe s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Mon rôle clé dans les étapes du protocole est donc l'évaluation de la situation.